

## Rapport du Conseil d'Administration

---

CAMARADES,

Nous soumettons à votre appréciation le présent rapport sur la marche de notre Association depuis le dernier semestre ; la situation économique ne s'est pas modifiée ; nous avons été dans l'obligation d'examiner tous les problèmes d'une façon attentive, de nombreuses séances ont été nécessaires pour assurer la bonne marche de l'entreprise industrielle et commerciale. Vos administrateurs ont apporté leur savoir et leur bonne volonté, toutes les décisions ont été prises en ne s'inspirant uniquement que de l'intérêt général ; il reste encore beaucoup à faire, la vie des industries est instable, il faut sans cesse rechercher de nouveaux travaux pour pouvoir, non pas réaliser de gros bénéfices, mais conserver une entreprise saine et capable d'assurer le maintien de toutes les œuvres sociales qui sont incontestablement le principal objectif de toutes les associations coopératives.

Durant ce semestre, nous avons dû nous imposer des sacrifices assez importants. Seront-ils suffisants ? Nous voulons l'espérer ; les mesures prises ont redressé en partie la situation, elles donneront leur plein effet dans le premier semestre 1935 ; en contre-partie, nous devons faire face à de nouvelles charges. Notre Fédération Nationale s'est émue des décrets portant réforme fiscale pris ; le 21 juillet 1934, la Chambre Consultative a entrepris des démarches pour faire admettre le bien-fondé de la demande d'exonération des sociétés ouvrières de production : quelques résultats ont été obtenus dans le calcul de l'imposition des bénéfices industriels et commerciaux.

Pour le chiffre d'affaires, aucune solution n'a été apportée ; c'est pour nous le côté le plus grave de la question, puisque la majeure partie des travaux que nous exécutons pour le compte de l'Etat nous laisse des pertes. Cet état de choses subsistant, votre Conseil d'Administration sera dans l'obligation d'envisager des mesures pour compenser le préjudice subi par les nouveaux impôts.

Durant ce semestre, nous avons enregistré le décès de deux sociétaires en activité : Guini, Masson Charles, un retraité : Delaval Victor, et un auxiliaire travaillant parmi nous depuis plusieurs années : Pointel Edouard.

Trois camarades ont fait valoir leur droit à la retraite ; ce sont : Breton, Lesager, Percin ; la reversibilité de la retraite a été accordée à trois dames veuves : M<sup>me</sup> Wanoshot, M<sup>me</sup> Simonet, M<sup>me</sup> Redinger.

Le nombre des retraités s'élève, au 15 avril, à 76 hommes et 20 dames.

Le personnel, au 15 avril 1935, comptait 408 unités, composées de la façon suivante : associés, 211 ; auxiliaires, 138 ; ingénieurs, 8 ; employées dames, 26 ; hommes, 3 ; divers, 22.

Nos effectifs semblent devoir se stabiliser autour de ces chiffres. Les travaux que nous venons d'obtenir et les prévisions de commandes futures sont de nature à légitimer cette manière de voir ; toutefois, rien d'absolu. Votre Conseil devra persévérer dans la recherche de nouvelles fabrications permettant, non pas simplement de maintenir les effectifs actuels, mais de les augmenter pour qu'ils soient plus en rapport avec les bâtiments dont nous disposons.

Nous vous proposons d'admettre comme sociétaire : Marcel Til, qui a accompli son stage et pour lequel la Commission du Travail émet un avis favorable.

Le camarade Coutre Alexis nous a adressé sa démission de sociétaire, à la date du 6 mars 1935.

Quatre camarades inscrits, ayant dépassé la limite d'âge pour rentrer à l'atelier social, sont enlevés du tour de rôle : Hervoir André, Chestier Alexandre, Lebègue François, Potier René.

L'« Etat des Principales Commandes » terminées et en cours s'établit de la façon suivante :

*Multiples terminés* : Pontarlier, Saverne.

*Extensions ou transformations* : Beauvais, Compiègne, Salon, Châlons-sur-Marne, Sarreguemines.

*Multiples en cours* : Sarrebourg, Chelles, Riom.

*Extensions ou transformations* : Montélimar, Creil, Aix-en-Provence.

*En fabrication* : Dinan, Chaumont, Limoges (autocommutateur et interurbain), Bastia.

*En étude* : Sainte-Marie-aux-Mines, Thann, Brunoy, Evian, Nevers, Aix-les-Bains, Maisons-Laffite.

*Extensions ou transformations* : Bourg, Montauban, Le Raincy, Hyères, Beaune, Soissons, Vierzon, Moulins, Annecy, Bourges, Auxerre, Lons-le-Saulnier, Mantès, Romans, Nancy, Strasbourg, Grenoble, Cherbourg, Dakar, Tananarive.

A côté de ces travaux de multiples, nous avons enregistré des commandes importantes; il y a lieu de citer: un concours de groupes et bâtis de multiples extensibles, standards trans-lateurs et pièces détachées pour la Radio-Diffusion, une installation de téléphonométrie pour le service des transmissions de l'Armée.

Pour les lignes souterraines : une table de service destinée à Bordeaux, tables d'hypso-mètres, tables de coupures télégraphiques.

Pour le service des câbles sous-marins : boîtes de résistances et commutateurs.

Pour les lignes de Paris : des têtes verticales auxiliaires.

Des commandes importantes nous ont été adjudgées pour le service des appareils de mesures et pour les Compagnies de Chemins de Fer.

Notre service commercial privé a vu une augmentation assez sensible de son chiffre d'affaires : la moyenne des trois premiers mois de 1935 est supérieure à celle de 1934.

Grâce au collaborateur qui lui a été adjoint, notre représentant a pu multiplier ses démarches, les devis ont été chiffrés d'une manière plus exacte, les demandes qui nous sont adressées font l'objet d'une étude sérieuse, une correspondance journalière nous a permis d'être en contact d'une manière permanente avec notre agence de Lyon.

Le 31 janvier, le contrat provisoire passé avec le représentant de l'agence arrivait à expiration, son renouvellement posait pour nous un problème délicat, les premiers résultats donnaient toute satisfaction — compte tenu du laps de temps relativement court et qui comprenait la mise en route d'une affaire qu'il fallait créer de toutes pièces. Notre tâche s'est trouvée facilitée par la venue à Paris de notre agent régional, une conversation verbale a permis d'arriver à un accord permettant de continuer l'essai sans engager l'avenir.

Une comptabilité spéciale nous laisse à tout moment la possibilité de contrôler très exactement les affaires traitées par l'agence.

Le Conseil s'est occupé aussi de trouver un débouché en Russie. La correspondance actuellement échangée nous permet quelques espoirs. Des demandes nous ont été faites pour des appareils de mesures et machines à percer.

Nos services : Achats, Magasins d'Expéditions et Archives fonctionnent normalement, les suggestions apportées par les chefs de ces services sont retenues par le Conseil qui s'efforcera de les appliquer dans la mesure de ses possibilités.

Le service de la Comptabilité auxiliaire a, durant ce semestre, retenu particulièrement notre attention, des réformes sérieuses s'imposent. Une commission de quatre membres a été nommée pour rechercher les meilleures méthodes à employer, afin d'obtenir rapidement des renseignements exacts sur le résultat des commandes; un rapport de cette commission a fait voir au Conseil l'utilité d'un comptable professionnel dans ce service, chargé spécialement de la tenue d'un « Journal » et un « Grand Livre » des produits fabriqués, le chef de service conservant une tâche suffisamment importante dans le mouvement des commandes et dans l'établissement des prix de revient.

Durant ce semestre, notre service technique a dû résoudre les nombreuses questions qui lui ont été soumises en vue de rendre possible l'exécution de certaines commandes; de plus, des soumissions importantes ont apporté un supplément de travail, gênant même parfois les études en cours, c'est en raison de ces faits que nous avons dû embaucher un nouvel ingénieur.

Les multiples extensibles suivent une cadence à peu près régulière. Une grande quantité de devis sont actuellement à l'étude, de plus, nous sommes saisis de nouvelles demandes concernant des installations, extensions ou transformations.

Un projet important pour le Génie du Nord de Paris a été étudié. Les délais étaient relativement courts pour la somme de travail à exécuter, un effort sérieux nous a permis de le remettre à la date qui nous était indiquée.

Nous avons été appelés à soumissionner pour un Central Automatique R. 6, destiné à la ville de Strasbourg. Cette installation exigeait une étude très poussée, en raison même des particularités qu'elle présentait; le projet a été étudié dans ses moindres détails, soumis à l'Administration, nous avons bon espoir qu'il soit apprécié pour sa valeur technique.

L'étude de la partie automatique de Limoges est entièrement terminée, il reste « l'Interurbain » et les installations annexes à définir; les délais seront respectés, toutefois des dispositions doivent être prises pour intensifier la fabrication.

Ce semestre n'a pas modifié la situation, il se confirme que les installations automatiques pour lesquelles nous sommes consultés, sont loin de répondre à ce que nous étions en droit d'espérer, compte tenu des frais engagés pour entreprendre une fabrication aussi importante.

Un nouveau relais a été étudié pour les besoins des multiples extensibles, il est maintenant réalisé et donne entière satisfaction à l'Administration qui l'a accepté; nos prochaines installations seront équipées avec ces organes.

La gamme de nos autocommutateurs privés est en voie d'achèvement, cependant quelques outils restent à exécuter avant l'établissement des types définitifs.

Les demandes concernant le service privé comportent le plus souvent des installations mixtes (automatique et manuel). Durant ce semestre, nous avons essayé d'opérer une fusion sous la conduite d'un seul ingénieur, quelques obstacles se sont élevés, votre Conseil devra s'efforcer de les aplanir pour arriver à une unité de direction nécessaire à la bonne marche du service.

Les travaux du Laboratoire nous ont donné des résultats tangibles : un matériel à l'usage des Compagnies de Chemins de fer a été mis au point, des commandes importantes nous ont été confiées. Un translateur pour multiple est entièrement terminé et accepté par l'Administration; d'autres études sont actuellement en cours et nous laissent entrevoir de nouveaux débouchés.

Au service des mesures, plusieurs appareils ont été mis au point, le résultat s'est fait sentir immédiatement par l'enregistrement de marchés très importants pour le Service de la Radiodiffusion. Un appareil pour contrôler les cadrans d'appel a été réalisé, il donne entièrement satisfaction à l'Administration; une première commande nous a été confiée, elle sera suivie d'autres plus importantes, le principe même de cet appareil pourra servir dans diverses applications.

Le chiffre d'affaires est en progression, les nouveautés, la publicité et les améliorations apportées dans le travail nous permettent d'espérer une marche ascendante de ce service.

Une partie des études du service technique s'est traduite par une augmentation assez sensible du travail au bureau de dessins, l'absence de camarades spécialisés nous a mis dans l'obligation de faire appel à deux dessinateurs de l'extérieur, le programme est encore chargé, de nombreuses modifications sont apportées dans le matériel administratif, exigeant une attention constante dans la mise à jour des dossiers avant de lancer les fabrications.

L'outillage a dû faire face à de nombreuses demandes d'outils concernant la création des nouveaux organes, de plus, l'emboutissage de certaines pièces a donné des résultats satisfaisants; nous devons persévérer dans cette voie et envisager l'achat d'une presse plus forte. Les postes métalliques sont de plus en plus à l'ordre du jour, pour ne pas être tributaire de l'extérieur, ces travaux doivent être exécutés dans nos ateliers.

L'insuffisance de bénéfices en 1933 nous a mis dans l'obligation d'envisager les mesures à prendre pour équilibrer le bilan de la caisse de retraite, à cet effet, nous avons tenu une réunion avec son Conseil d'Administration : à l'unanimité, nous sommes tombés d'accord pour supprimer toute répartition de la Caisse de Prévoyance, les fonds de ladite Caisse serviront à garantir le capital de la Caisse de retraite; à cet effet, nous demandons à l'Assemblée de nommer une commission pour étudier un règlement définitif.

A cette assemblée, trois Administrateurs arrivent à fin de mandat : Kempeneer, Arsène; Gaillard, Marcel; Iaboc, Marcel.

Voici, Camarades, résumée succinctement la marche de notre Association, vous pourrez constater qu'en l'absence d'adjudication en 1934, nous avons pu conserver un effectif assez important, ceci est dû à des démarches très actives qui nous ont permis d'obtenir des travaux spéciaux pour lesquels il est presque toujours nécessaire d'entreprendre une étude. L'obligation d'éviter de grosses immobilisations, par la constitution des stocks matières premières ou organes, nous a occasionné des difficultés dans l'exécution des commandes dont les délais sont extrêmement réduits. La situation reste sensiblement la même, cependant, si nous examinons les commandes actuelles et celles en prévision, nous pouvons envisager l'avenir avec confiance; toutefois, pour passer le cap difficile, il est indispensable que nous maintenions la bonne harmonie dans nos rangs.

A la suite de ce rapport, vous trouverez deux propositions sur lesquelles vous aurez à vous prononcer.

LE CONSEIL.

---